



BANQUE DU CANADA  
BANK OF CANADA

# Rapport annuel du régime de pension 2024



## À propos du Régime

Le Régime de pension de la Banque du Canada (le « Régime ») est agréé auprès du Bureau du surintendant des institutions financières pour l'application de la *Loi sur les normes de prestation de pension*, qui réglemente la conception du Régime, sa capitalisation, sa politique de placement et ses activités.

Il est également agréé par l'Agence du revenu du Canada conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, qui régit les cotisations maximales à payer et les prestations déterminées maximales pouvant être versées dans le cadre d'un régime de pension non assujetti à l'impôt. Les actifs du Régime sont détenus en fiducie dans le Fonds de pension en fiducie (le « Fonds ») et sont investis conformément à notre stratégie de placement.

La Banque est l'administrateur du Régime de pension en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* et conformément aux modalités du Régime (Règlement administratif n° 15 de la Banque).

Le *Rapport annuel du Régime de pension* et les états financiers du Régime peuvent être consultés dans le site Web de la Banque, à l'adresse [www.banqueducanada.ca/regime-de-pension](http://www.banqueducanada.ca/regime-de-pension).

ISSN 1914-5691 (version papier)

ISSN 1487-2474 (en ligne)

© Banque du Canada, 2025

# Table des matières

Message de la présidente .....	1
Votre régime en un coup d'œil .....	4
Gouvernance du Régime de pension .....	6
Actif et rendement du Fonds .....	6
Évaluation actuarielle .....	9
Administration du Régime de pension :	
Informations destinées aux participantes et participants .....	11
Renseignements additionnels .....	14
Coordonnées .....	15
Glossaire .....	16



## Message de la présidente

C'est avec plaisir que je vous présente le *Rapport annuel du Régime de pension* de la Banque du Canada. À la fin de 2024, le Régime continuait d'afficher une situation financière solide.

### Rendement supérieur à celui du portefeuille de référence

Le Fonds a dégagé un bon rendement (8,6 %) en 2024, soit un taux net supérieur à celui du portefeuille de référence (7,2 %). Il s'agit d'une augmentation par rapport au rendement enregistré en 2023. Fait à noter : nos gestionnaires d'actions de sociétés canadiennes se sont démarqués durant une année solide pour cette catégorie d'actifs.

## Cotisations au Régime

Nous demeurons en bonne posture pour honorer nos obligations financières envers nos participantes et participants pour qu'ils puissent profiter pleinement d'un revenu de retraite sûr. Le Régime affiche encore une position solide selon les deux méthodes d'évaluation, c'est-à-dire l'[approche de continuité](#) et l'[approche de solvabilité](#). Conformément aux règlements d'application de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Banque n'a versé aucune cotisation au Régime en 2024. La reprise du versement de ses cotisations dépendra des résultats des prochaines évaluations actuarielles. Quant aux cotisations des employés, elles ne changent pas.

## Les avantages de la diversification

Notre situation financière solide tient en partie aux catégories d'actifs et aux stratégies de placement diversifiées du portefeuille du Régime. Nous examinons en permanence nos placements et nos gestionnaires afin de positionner le portefeuille de manière proactive pour l'avenir. En 2024, nous avons retenu les services d'un nouveau gestionnaire externe spécialisé dans les actions de sociétés à faible capitalisation pour une partie du Fonds investie dans les actions.

## Amélioration des services aux participantes et participants

Nous avons continué d'améliorer notre portail en ligne, Sélection centrale, destiné au personnel et aux participantes et participants au Régime. Les personnes à la retraite peuvent désormais consulter et mettre à jour leur profil personnel en ligne, y compris leurs renseignements bancaires et leurs coordonnées. Dans le but d'assurer la protection de ces données, nous avons mis en place des mesures de sécurité renforcées pour la connexion au site Web.

Nous avons également mis à jour notre outil de projection de la rente en ligne pour permettre aux participantes actives et participants actifs d'estimer leurs prestations de pension futures au moyen de divers scénarios et hypothèses.

Ces initiatives contribuent à améliorer l'administration du Régime tout en assurant que les personnes qui y participent obtiennent l'information dont elles ont besoin au moment voulu.

## Remerciements

J'aimerais remercier le personnel de la Banque ainsi que les membres des comités de nous avoir fait bénéficier de leur expertise pour la supervision, la gestion et l'administration du Régime.

Le rapport qui suit présente de l'information supplémentaire sur les activités, les placements et la situation financière du Régime.



**Carolyn Rogers**  
Première sous-gouverneure  
Présidente du Comité des pensions

# Votre régime en un coup d'œil

## Aperçu financier de 2024



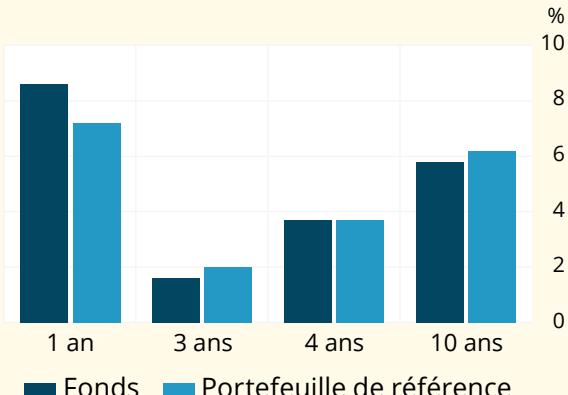
Prestations de retraite versées  
à même le Fonds : **70 M\$**



Valeur de l'actif  
du Fonds : **2 278 M\$**

### Graphique 1 : Taux de rendement total du Fonds (déduction faite des frais)

Au 31 décembre 2024



**132 %**

**114 %**

Ratio de capitalisation selon  
l'approche de continuité

Ratio selon l'approche  
de solvabilité

**560 M\$**

**286 M\$**

Excédent selon  
l'approche de continuité

Excédent selon  
l'approche de solvabilité

# Votre régime en un coup d'œil

## Aperçu des participants de 2024



Nombre de participants : **4 410**

**1,05** pour 1

Ratio retraités/  
employés

**101**

Âge du participant  
le plus âgé

**23**

Âge du participant  
le plus jeune

**1904**

Participants actifs  
(43 %)

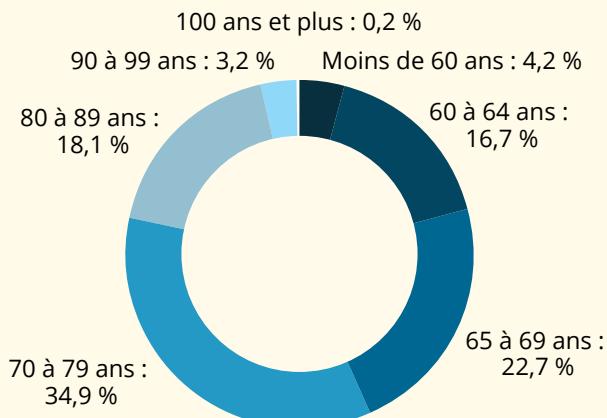
**501**

Participants titulaires  
d'une pension différée  
(11 %)

**2 005**

Participants  
à la retraite (46 %)

**Graphique 2 : Âge des personnes recevant une pension**



# Gouvernance du Régime de pension

Le Régime de pension de la Banque dispose de structures de gouvernance solides qui favorisent une prise de décisions efficace, une gestion prudente des ressources et une communication régulière. Grâce à nos cadres de surveillance, de gestion et d'administration, nous sommes en mesure d'assurer une capitalisation adéquate des prestations du Régime et de gérer les risques de manière appropriée.



Consulter les documents liés à la gouvernance du Régime

## Comités

L'administration du Régime relève du Comité des pensions, du Comité d'administration des pensions et du Comité de placement du Fonds de pension. La Banque s'assure que les membres des comités sont bien préparés à assumer leurs fonctions en les informant sur le Régime et sur le cadre législatif et réglementaire qui régit son administration.



Voir la liste des membres actuels des comités, leur mandat et leurs fonctions

# Actif et rendement du Fonds

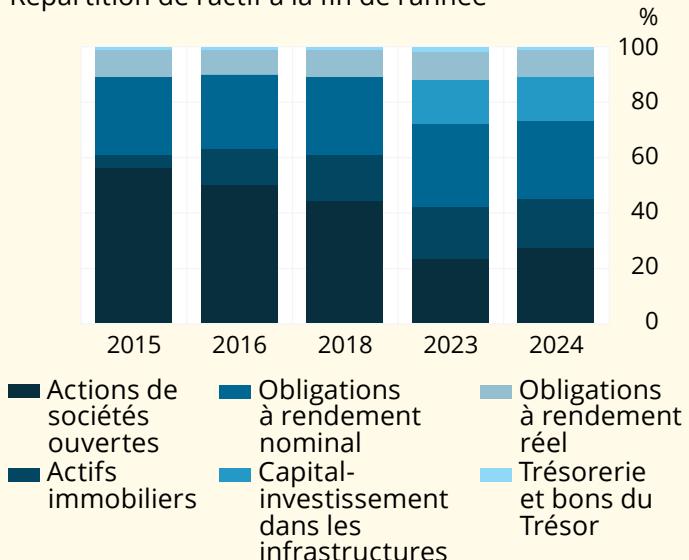
## Actifs

Pour atteindre nos objectifs de placement à long terme, nous investissons dans un portefeuille diversifié de placements (**graphique 3**). Nous sélectionnons avec soin les catégories d'actifs afin de protéger le Fonds contre divers risques.

Nous avons remanié notre portefeuille au fil du temps pour réduire l'incidence de la volatilité des marchés sur le Régime. La diversification entre les catégories d'actifs et les stratégies de placement contribue à préserver la santé financière du Régime.

**Graphique 3 : Composition de l'actif du Fonds au fil du temps**

Répartition de l'actif à la fin de l'année



Nota : Nous avons ajouté le capital-investissement dans les infrastructures à notre portefeuille en 2022.

Nous continuons à tenir compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance dans le choix de nos stratégies de placement pour favoriser la santé à long terme du Régime. La *Communication par la Banque du Canada des risques liés aux changements climatiques pour 2024* décrit comment nous intégrons les considérations relatives aux changements climatiques dans nos décisions de placement.

La majeure partie des actifs du Fonds est investie en notre nom par des gestionnaires externes, que nous choisissons en fonction de leur expertise dans certaines catégories d'actifs et de leurs stratégies de placement. Nous surveillons de près le rendement de ces gestionnaires et recommandons au besoin des changements au Comité des pensions.

## Répartition de l'actif

Nous effectuons une *étude sur l'appariement de l'actif et du passif* au moins une fois tous les quatre ans pour évaluer notre stratégie de répartition de l'actif, et l'ajuster au besoin. Les résultats de l'étude de 2022 pointaient vers le maintien de notre répartition actuelle entre les actifs qui améliorent le rendement du Fonds (61 %) et ceux qui sont appariés aux passifs (39 %). Le rendement positif du Fonds témoigne des avantages de la diversification (**tableau 1**).

L'an dernier, nous avons retenu les services d'un nouveau gestionnaire spécialisé dans les sociétés à faible capitalisation pour une partie du Fonds investie dans les actions canadiennes. L'objectif est de maintenir une exposition aux petites et moyennes sociétés ouvertes à fort potentiel de croissance, tout en gérant les risques et en rehaussant les rendements.

La répartition de l'actif reste stable. Aucun changement important n'a été apporté.

**Tableau 1 : Répartition de l'actif et rendement (avant frais)  
par catégorie d'actifs**

Actifs	Fin de 2024	Rendement (%)	
	Répartition cible (%)	1 an	10 ans
<b>Actifs de rendement</b>			
Actions canadiennes	10	23,8	9,6
Actions mondiales	16	28,9	11,8
Capital-investissement dans les infrastructures	15	10,3	S. O.*
Actifs immobiliers	20	0,1	5,0
<b>Actifs appariés aux passifs</b>			
Obligations à rendement	28	1,9	2,3
Obligations à rendement réel	10	3,5	2,0
Trésorerie	1	4,6	1,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>8,6</b>	<b>5,8</b>

\* Nous avons ajouté le capital-investissement dans les infrastructures à notre portefeuille en 2022.

## Rendement du Fonds

Le portefeuille de référence global du Fonds, qui nous sert à comparer notre taux de rendement, est une combinaison d'indices, dont l'[indice composé S&P/TSX](#) et l'[indice MSCI Monde \(graphique 4\)](#). Ces indices sont pondérés pour s'aligner sur la composition cible de l'actif du Fonds.

Le rendement net enregistré cette année (8,6 %) a surpassé celui du portefeuille de référence (7,2 %) et nettement dépassé la cible pour 2024 (5,5 %). Cette cible correspond à la cible d'inflation de 2 % de la Banque, plus un rendement réel de 3,5 %, après déduction des frais.

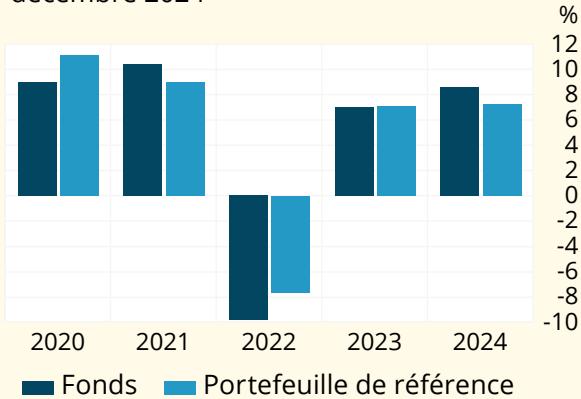
Les gains réalisés par le Fonds cette année sont attribuables en partie au rendement solide de nos actions de sociétés ouvertes et de nos actifs liés aux infrastructures. Les facteurs fondamentaux demeurent favorables pour l'immobilier commercial, sauf pour le segment des immeubles de bureaux. Toutefois, la hausse des taux d'intérêt au cours des trois dernières années s'est répercutee sur les évaluations. Les rendements des titres à revenu fixe du Fonds sont influencés par les taux d'intérêt. La hausse des taux d'intérêt à long terme de 2020 jusqu'à la fin de 2024 a eu un effet négatif sur ces rendements sur les périodes d'un an et de dix ans.

## Évaluation actuarielle

L'**évaluation actuarielle** consiste à établir, à un moment précis, la valeur estimative totale des prestations que l'on prévoit verser aux participantes et participants au Régime par rapport aux actifs disponibles pour s'acquitter de cette obligation. Elle permet de mesurer la capitalisation du Régime et de déterminer le niveau des cotisations de la Banque. Cette évaluation est effectuée selon deux approches :

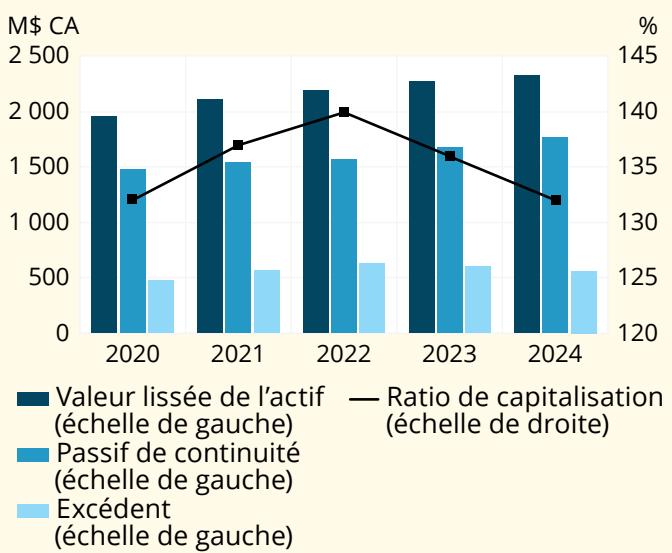
- L'évaluation selon l'**approche de continuité** donne une indication de la solidité financière à long terme du Régime, en partant du principe qu'il existera toujours.
- L'évaluation selon l'**approche de solvabilité** se fonde sur le scénario hypothétique de cessation du Régime.

**Graphique 4 : Taux de rendement total du Fonds, après déduction des frais (%)**  
Au 31 décembre 2024



Nota : La composition du portefeuille de référence a été modifiée au fil du temps pour refléter les changements apportés aux lignes directrices internes relatives aux placements ou à l'Énoncé des politiques et procédures en matière de placement.

**Graphique 5 : Situation de continuité**  
Au 31 décembre 2024



Nota : Le *ratio de capitalisation* correspond à la valeur lissée de l'actif en pourcentage du passif.

La Banque effectue des évaluations actuarielles annuelles. Les résultats de l'évaluation effectuée au 31 décembre 2024 montrent que la situation de continuité et la situation de solvabilité du Régime sont demeurées solides (**graphique 5** et **graphique 6**).

Les règlements d'application de la *Loi de l'impôt sur le revenu* interdisent à l'employeur de cotiser à son régime de retraite quand le ratio de capitalisation de celui-ci est supérieur à 125 %, sauf si le versement de ces cotisations est exigé par la *Loi sur les normes de prestation de pension*. Par conséquent, la Banque n'a pas cotisé au Régime en 2024.

La reprise du versement des cotisations de la Banque dépendra des résultats des prochaines évaluations actuarielles. Quant aux cotisations des employés, elles ne changent pas.

### Évaluation du Régime de pension complémentaire

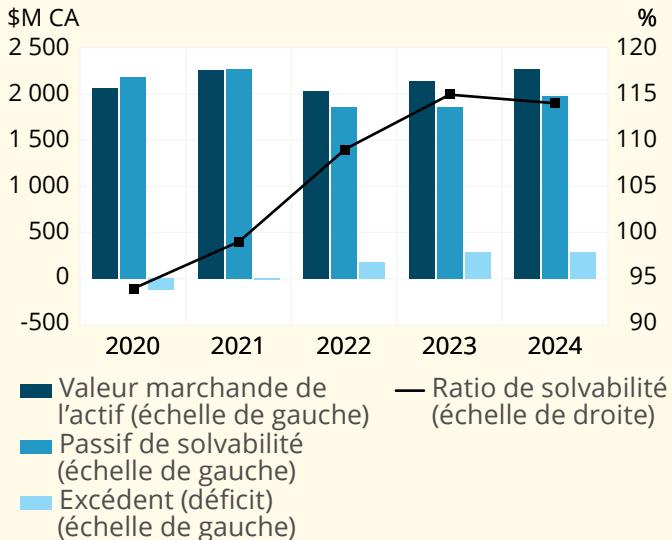
Le Régime de pension complémentaire permet le versement de prestations de pension additionnelles aux employés dont le niveau de rémunération donne lieu à des prestations qui dépassent le plafond fixé par la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Ses modalités sont calquées sur celles du Régime, et un fonds en fiducie distinct – le Fonds en fiducie complémentaire – a été créé à l'appui de ce régime. La partie à investir est soumise au contrôle direct du Comité des pensions et du Comité de placement du Fonds de pension.

La Banque effectue tous les trois ans des évaluations actuarielles du Régime de pension complémentaire. La dernière a été réalisée au 31 décembre 2022.

### Graphique 6 : Situation de solvabilité

Au 31 décembre 2024



Nota : Le *ratio de solvabilité* correspond à la valeur marchande de l'actif en pourcentage du passif.

# Administration du Régime de pension : Informations destinées aux participantes et participants

## Services aux personnes participant au Régime

TELUS Santé fournit des services d'administration des pensions aux personnes qui participent au Régime. Ces services comprennent la préparation des relevés de pension annuels et l'offre d'options sous forme de forfaits. TELUS Santé effectue également des calculs pour les employés qui quittent la Banque, veulent racheter des périodes de service à la Banque ou souhaitent transférer leur régime de retraite d'un ancien employeur.

### Voyons les chiffres

- 7 973** Utilisations de l'outil de projection pour obtenir une estimation de la rente
- 5 937** Connexions au centre des communications pour accéder à des documents personnels sur la pension\*
- 1 419** Transactions liées au Régime de pension réalisées pour le compte des participantes et participants
- 167** Calculs de rachat

\* Comprend les relevés personnels annuels pour les membres du personnel actifs et les personnes à la retraite, ainsi que les documents fiscaux et les fiches de paye pour ces dernières.

Nous travaillons avec TELUS Santé afin d'améliorer constamment les services offerts, et nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires. Quand vous téléphonez à TELUS Santé, on vous demande de répondre à un court sondage de satisfaction.

## Sélection centrale

Nous avons également travaillé fort pour améliorer l'administration de notre régime et bonifier l'expérience de nos participantes et participants. Les personnes à la retraite et les membres du personnel actifs peuvent accéder à notre site Web libre-service sécurisé, [selectioncentrale.ca](http://selectioncentrale.ca). Connectez-vous à l'aide de notre

nouveau processus de vérification en deux étapes pour examiner et mettre à jour les renseignements sur votre pension et vos avantages sociaux.

- **Personnes à la retraite** : Actualisez votre profil personnel, y compris vos coordonnées et vos renseignements bancaires, et téléchargez les versions électroniques de votre relevé de pension annuel, de vos fiches de paye mensuelles et de vos documents fiscaux. Si vous êtes admissible aux avantages sociaux pour les personnes à la retraite, vous pouvez également changer votre niveau de couverture (y compris l'assurance vie), modifier votre bénéficiaire et accéder à vos livrets d'information<sup>1</sup>.
- **Membres du personnel actifs** : Consultez vos relevés de pension annuels et utilisez l'outil amélioré de projection pour estimer les prestations que vous recevrez à la retraite. Nous avons actualisé l'outil en avril 2024 pour permettre de comparer plus facilement divers scénarios.

### Relevé de pension annuel

Ce document fournit des renseignements importants sur votre pension. Les relevés de pension annuels sont accessibles en ligne chaque année à compter de la mi-juin; ils sont envoyés par courrier à l'adresse personnelle de chaque participante et participant, comme l'exige la législation applicable. **Vérifiez l'exactitude des renseignements qui figurent sur votre relevé et communiquez avec TELUS Santé si vous avez des questions.**

## Tenue de dossiers exacts

Garder nos dossiers à jour est essentiel pour l'administration du Régime. Cela nous permet aussi de nous assurer que nous versons les prestations de pension à la bonne personne, au bon moment. Chaque année, nous communiquons avec environ le tiers des membres du personnel qui sont à la retraite depuis plus de 10 ans pour confirmer leurs renseignements personnels. La dernière série de lettres a été envoyée en octobre 2024, suivie d'un rappel en mars 2025. Si vous avez reçu une lettre et que vous n'y avez pas encore répondu, nous vous demandons de le faire le plus rapidement possible.

<sup>1</sup> Les participantes et participants qui partent à la retraite avec une pension immédiate peuvent souscrire une protection en matière de soins médicaux et dentaires en vertu du Régime de la Banque, mais pas celles et ceux qui ont choisi une pension différée.

## Frais d'administration

Nous examinons attentivement les frais imputés au Fonds pour nous assurer qu'ils sont raisonnables et conformes aux modalités du Régime et à la politique régissant les charges imputables au Fonds de pension en fiducie (**tableau 2**). Nous cherchons aussi des moyens de limiter ces coûts en revoyant régulièrement nos processus et pratiques.

**Tableau 2 : Frais d'administration imputés au Fonds  
(en milliers de dollars)**

	2022	2023	2024
<b>Frais de gestion des placements</b>	14 850*	12 220	13 358
<b>Honoraires d'administration des pensions</b>	851	941	1 231
<b>Honoraires des auditeurs et des actuaires</b>	271	225	158
<b>Autres frais administratifs</b>	1 683	1 680	1 699
<b>Taxes (remboursements)</b>	(1 126)	298	260
<b>Dépenses nettes</b>	16 529	15 364	16 706
<b>Actif net au 31 décembre</b>	2 047 242	2 152 497	2 278 081
<b>Total des frais (en pourcentage de l'actif net)</b>	0,81 %	0,71 %	0,73 %

\* Les frais de gestion des placements pour 2022 ont été ajustés de 4,2 millions de dollars pour y inclure les dépenses du Fonds et les primes de performance. Ce montant a été déduit des revenus de placement.

# Renseignements additionnels

## Communications

Depuis cette année, nous n'imprimons plus nos publications, y compris les livrets sur les avantages sociaux des personnes à la retraite. Nous communiquons par voie électronique avec les participantes et participants de diverses façons :

- **banqueducanada.ca** (*toutes les personnes qui participent au Régime*) : Vous y trouverez des documents liés à la gouvernance du Régime ainsi que les rapports annuels et les états financiers audités de celui-ci.
- **Banque centrale** (*membres du personnel actifs*) : Vous y trouverez des renseignements sur le Régime, de même que des liens vers des outils et documents connexes importants.
- **Info-pension** (*toutes les personnes qui participent au Régime*) : Ce bulletin présente chaque année les dernières nouvelles sur le Régime. Les membres du personnel actifs le trouveront dans *Banque centrale*. Les personnes à la retraite et les titulaires d'une pension différée doivent communiquer avec le Centre RH pour s'y abonner.
- **Bulletin électronique** (*personnes à la retraite et titulaires d'une pension différée*) : En vous abonnant à ce bulletin, vous aurez accès à des informations non confidentielles sur le Régime. Plus de 1 080 personnes à la retraite et titulaires d'une pension différée reçoivent le bulletin. L'abonnement requiert un identifiant unique et personnalisé. Pour savoir comment vous abonner, consultez la lettre accompagnant le bulletin *Info-pension* de 2024.
- **Fiches de paye mensuelles et documents fiscaux** (*personnes à la retraite*) : Votre fiche de paye mensuelle sera accessible dans les jours suivant le paiement dans votre compte bancaire, et vos documents fiscaux le seront à la fin février. Vos fiches de paye et vos documents fiscaux sont maintenant accessibles en ligne seulement, à moins que vous demandiez de les recevoir par la poste.

# Coordonnées

Vous avez besoin d'aide, vous avez des questions ou vous voulez mettre à jour vos renseignements personnels? Voici ce que vous devez faire.

## Participantes actives et participants actifs

Pour toute question concernant la pension ou les avantages sociaux, communiquez avec **TELUS Santé**.

Pour tout problème lié à la paye ou au service à la clientèle, utilisez **ServiceNow** à partir de votre ordinateur de la Banque.

Pour un changement d'adresse, utilisez **PASSePORT** à partir de votre ordinateur de la Banque.

## Personnes à la retraite

Pour mettre à jour vos renseignements personnels ou bancaires, ou vos coordonnées, communiquez avec **TELUS Santé** ou visitez [www.selectioncentrale.ca](http://www.selectioncentrale.ca) (onglet « Sécurité financière et retraite »).

Pour toute question concernant la pension ou les avantages sociaux, communiquez avec **TELUS Santé**.

Pour tout problème lié au service à la clientèle, communiquez avec le **Centre RH de la Banque**.

## Participantes et participants titulaires d'une pension différée

Pour toute question concernant la pension, communiquez avec **TELUS Santé**.

Pour tout problème lié à la paye ou au service à la clientèle, ou pour un changement d'adresse, communiquez avec le **Centre RH de la Banque**.

### TELUS Santé

(questions concernant la pension ou les avantages sociaux)

🌐 [www.selectioncentrale.ca](http://www.selectioncentrale.ca)

📞 1 888 588-6111  
(du lundi au vendredi,  
de 8 h à 18 h HE)

✉️ [bank-banque-canada@telushealth.com](mailto:bank-banque-canada@telushealth.com) \*

### Le Centre RH de la Banque

(problèmes liés à la paye ou au service à la clientèle)

📞 613 782-7766 or 1 866 404-7766  
(du lundi au vendredi,  
de 10 h à 16 h HE)

✉️ [hrcentre@banqueducanada.ca](mailto:hrcentre@banqueducanada.ca)

\* Si vous souhaitez pouvoir envoyer des questions non confidentielles par courriel, **TELUS Santé** validera votre adresse courriel personnelle tous les 12 mois.

## Glossaire

Pour obtenir les définitions des termes clés utilisés dans le présent rapport, visitez [www.banqueducanada.ca/regime-de-pension](http://www.banqueducanada.ca/regime-de-pension).